



Communiqué de presse

21 octobre 2015

Information Propriétaires de NAC

Vétonac, la solution la plus adaptée pour prouver à votre animal qu'il sera toujours important à vos yeux, quel que soit l'endroit où il se trouve.

Avec Vétonac, identifiez-le et enregistrez-le, facilement et pour toute sa vie !

Inscrivez-vous depuis notre site web sur notre page Facebook, vous y trouverez des actualités, des photos et des conseils sur la Faune Sauvage et la Faune Domestique.

Plus performant, plus moderne, plus simple, le site Vétonac vous permet en quelques clics d'accéder à la fiche de votre animal, de gérer les événements tel que le changement d'adresse ou le changement de propriétaire, d'accéder au service sécurisé animaux Perdus/Trouvés 24h/24h sur tout le territoire, d'obtenir des informations précises et fiables sur la détention au quotidien de NAC.

Dans quels cas identifier les NAC :

- Obligatoire pour la majorité des grands oiseaux et des reptiles
- Nécessaire pour lutter contre le trafic, la perte et le vol d'animaux
- Conseillé pour voyager avec lui en dehors de l'hexagone
- Primordial pour le céder ou le confier à un tiers lors de vos déplacements
- Indispensable pour le retrouver et vous le restituer sans tracas en cas de perte

Le marché des Nac en très forte progression :

6,43 millions d'oiseaux dont 600 000 grands oiseaux (perroquets, rapaces), 780 000 reptiles (+ 200 000 individus en 2 ans), 500 000 tortues (6 000 tortues vendues chaque année en animalerie et 1 000 entre particuliers), 1,2 million de lapins nains (+ 20 % entre 2010 et 2013)...

Source FACCO 2013

Vétonac est le fichier d'identification des NAC et de la faune sauvage, ce projet ambitieux est mené par les équipes de la SAPV depuis 2004. L'ouverture du fichier au public à quant à elle était effective en 2009. A ce jour, nous gérons plusieurs dizaines de milliers de reptiles, mammifères, oiseaux et poissons.

En 10 ans, nous avons tous pu constater que la détention de NAC a grandement évolué, tant dans son nombre, que dans sa facilité d'acquisition, ou que dans le comportement des propriétaires.

Le NAC, quelle que soit son espèce devient un animal de compagnie à part entière. Les propriétaires souhaitent leur apporter une attention à la hauteur de ce qui est dorénavant passé dans les mœurs concernant les chiens et les chats.

De ce fait, ils veulent vivre avec leur Nac, l'emmener en vacances, le faire garder, souscrire une assurance santé ... Et ils attendent davantage de suivi de la part de leur vétérinaire.

Fort de tous ces constats, une refonte complète de notre site web, www.vetonac.fr, s'imposait. Aussi, au-delà d'un relookage plus actuel, nous avons amélioré les fonctionnalités de l'outil et mis en place un nouveau service : la régularisation de l'enregistrement d'un animal déjà identifié.

Le site comporte trois points d'entrée :

- un espace grand public non sécurisé qui renvoie sur la page Facebook et le compte Twitter de Vétonac ;
- un espace sécurisé réservé aux détenteurs (particuliers ou professionnels) de Nac ayant leur animal inscrit dans Vétonac : ils se connectent grâce au numéro d'identification de leur animal et à un mot de passe qui leur est communiqué lors de l'identification ; ils peuvent alors intervenir à tout moment sur ses informations (adresse temporaire, déménagement, animal perdu...)
- un accès réservé aux vétérinaires par le biais du sas ordinal : cet accès est ouvert à tous et ne nécessite aucun abonnement ; les vétérinaires peuvent identifier en direct ou réaliser des opérations de régularisation ; tous les vétérinaires ont accès à toutes les fiches animales et peuvent donc informer instantanément le propriétaire si l'animal a été retrouvé par un tiers ; ils ont aussi accès à toute une partie informative (vidéos explicatives sur la pose des puces en fonction des espèces, documents pour informer la clientèle, articles de formation...).

Vétonac dispose également d'un service de perdu/trouvé gratuit qui couvre tout le territoire .Un accès pour les Associations de Protection Animales peut être créé à leur demande.

A compter de novembre nous allons organiser régulièrement des jeux concours sur Facebook pour sensibiliser à l'identification des Nac.